CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Passion sportive, Excellence éducative !

Coller ici
une photo récente

DOSSIER D'INSCRIPTION

COORDONNATEUR DE PROJET EN GESTION ET DEVELOPPEMENT MAÎTRISE DES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE : ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE OU CULTURELLE
MENTION : DEVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RESEAUX

SESSION 2014/2015

DOSSIER A RENVOYER AVANT LE 25 JUILLET 2014
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE

Je soussigné(e) **NOM** _____

Nom de jeune fille _____ **Prénom** _____

Situation familiale _____

Sexe : M ☐ F ☐ Nationalité _____

Date naissance _____lieu/naissance _____ Département_____

Adresse _____

_____

Commune _____ Code Postal _____

Tel _____ Portable_____

E-mail : _____ @ _____

Désire m'inscrire à la formation COORDONNATEUR DE PROJET EN GESTION ET DEVELOPPEMENT MAITRISE DES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE
DEJEPS ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE OU CULTURELLE
Mention : DEVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RESEAUX

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____

Signature

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
CREPS PACA Site de Boulouris – 346 bd des mimosas CS 40501 - 83707 Saint-Raphaël Cedex
☏ 04 94 40 27 40 🖷 04 94 95 86 69
http://www.creps-paca.sports.gouv.fr/
Email : boulouris@creps-paca.sports.gouv.fr

Dossier d'inscription

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 3 mois à la date des tests de sélection

Je soussigné, _____ Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour,

_____

et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives de nature.

Fait à _____ le _____

Signature	Cachet du médecin

VEUILLEZ PRECISER TOUTE ALLERGIE SPECIFIQUE ET TOUT MEDICAMENT QUI VOUS EST CONTRE-INDIQUE.

Dossier d'inscription

Les pièces à joindre au dossier

1. La demande d'inscription complétée lisiblement et signée.

2. Une photocopie du diplôme de secourisme **P.S.C. 1** *(Prévention et Secours Civiques de Niveau 1)***.**

3. de 18 à 25 ans ⇨ Certificat de participation à la *journée d'appel de préparation à la défense* ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption

4. **Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités sportives de nature (daté de moins de trois mois à la date des tests de sélection) et établi impérativement sur le formulaire ci-joint.

5. Une copie des diplômes que vous possédez dans le champ du sport et de l'animation (BAPAAT, BEES, BPJEPS, Partie Commune des BEES, diplômes fédéraux…) ou attestation d'expérience correspondant aux conditions d'inscription (cf. fiche de présentation).

6. Une photocopie recto/verso de la **carte nationale d'identité** ou du passeport ou du livret de famille.

7. Une photocopie de la carte de **Sécurité Sociale** mentionnant les droits actuels.

8. Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année 2014/2015, éventuellement : se reporter au paragraphe **« Assurance et protection sociale ».**

9. Une attestation d'inscription à Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi.

10. Le cas échéant, la fiche de prescription délivrée par les Missions Locales (- 26 ans) **ou** le compte rendu d'entretien délivré par les PE : ⌦ **se reporter au paragraphe : « Comment financer votre formation »**

11. 1 photo d'identité (avec votre nom au dos) + 1 photo à coller sur la 1er page du dossier.

12. Une grande enveloppe 16 x 23 libellée à votre adresse, affranchie à 1,30 €uros

13. 2 enveloppes autocollantes 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.

14. Le questionnaire dûment complété (ci-joint)

15. CV et lettre de motivation manuscrite en vue du test de sélection

16. 1 chèque d'un montant de 20,00 €uros libellé à l'ordre de : Régie Boulouris – CREPS PACA,

i. correspondant aux frais administratifs de dépôt de dossier. ***En l'absence de chèque, le dossier ne sera pas traité***. *Attention : ce chèque sera encaissé même en cas d'absence aux tests de sélection.*

QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Joindre les pièces justificatives

NOM : **Prénom :**

***1 -VOTRE SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI A L'ENTREE DE LA FORMATION* ***

➢ **Salarié(e) :** ☐ OUI ☐ NON

Si OUI :

- Votre emploi : _____
- Votre employeur : _____

TYPE DE CONTRAT :

- **CDI :** ☐ OUI ☐ NON
- **CDD :** ☐ OUI ☐ NON

Depuis le : _____ jusqu'au : _____

➢ **Demandeur d'emploi :** ☐ OUI ☐ NON

- Inscrit (e) à Pôle emploi. ☐ OUI ☐ NON
- si oui : lieu et téléphone de votre Pôle emploi : _____
- N° Pôle emploi : _____

➢ **Percevez-vous le R.S.A. ? :** ☐ OUI ☐ NON

➢ **Autre situation (scolaire, étudiant, sans activité, bénévole …) : _____**

➢ **Bénéficiez-vous d'une prise en charge de formation :** ☐ OUI ☐ NON

Par quel organisme : _____

➢ Si vous avez moins de 26 ans, adresse et téléphone de votre mission locale :

_____

_____

2 – VOS ETUDES ET VOS DIPLOMES

- Poursuivez – vous toujours des études ? : ☐ OUI ☐ NON
- Si OUI, à quel niveau ? : _____
- Si NON, depuis quelle date avez-vous arrêté ? : _____
- Dernière classe fréquentée : _____
- Dernier Diplôme obtenu : ☐ C.A.P. ☐ B.E.P. ☐ BAC ☐ DEUG ☐ LICENCE
  ☐ AUTRES – Précisez : _____
- Avez-vous suivi d'autres formations ? ☐ OUI ☐ NON
  Si OUI, précisez : _____

➢ **DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS**

☐ BAFA ☐ BAFD ☐ BAPAAT : lequel _____ ☐ TRONC COMMUN

☐ BEES : option _____ ☐ BPJEPS : spécialité _____

☐ AUTRES : _____

➢ **DIPLÔMES FEDERAUX**

Discipline : _____

☐ Arbitre ☐ Animateur ☐ Initiateur ☐ Moniteur ☐ Entraîneur ☐ AUTRES : _____

3 - VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE*

➢ **En tant que salarié :**

➢ **En tant que bénévole :**

➢ **En tant que pratiquant :**

Fait à _____ Le _____

Dossier d'inscription

Informations pratiques

☞ ***Comment financer votre formation ?*** **Les aides à la formation professionnelle – mode d'emploi.**

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

1) le coût de la formation peut être pris en charge
2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

Principaux dispositifs de prise en charge qui peuvent vous concerner :

⏩ ***Vous êtes salarié*** ➢ ***Contactez votre employeur***
Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

⏩ ***Vous êtes demandeur d'emploi*** ➢ ***Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans : Ce sont les prescripteurs de la formation.***

* **si la formation est conventionnée par le Conseil Régional** : il peut y avoir gratuité du coût de la formation et rémunération éventuelle selon votre statut.
* **certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi**. La rémunération est possible selon vos droits ouverts.
* **si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an**, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou OPCA) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat ☞ ***Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation***.

* Vous pouvez également rechercher un employeur pour **une embauche en contrat de professionnalisation.**

⏩ ***Vous êtes allocataire du RSA*** ➢ ***Contactez votre Conseil Général***

ATTENTION !

La prise en charge des formations n'est pas un dû. Les prises en charge sont toujours décidées par une commission qui attribue les financements en fonction du nombre de places possibles, toujours inférieur à la demande.

LE FINANCEMENT PEUT DONC ETRE REFUSE.

☞ **Assurance et protection sociale** :

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.
La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

LA SELECTION DES CANDITATS : 3 épreuves

Epreuves de sélection : 1 et 2 septembre 2014

Les exigences préalables pour accéder à la formation figurent dans l'arrêté du 27 avril 2007 :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ou;

- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;

- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Modalités de sélection des stagiaires retenus par l'organisme de formation :

Etre titulaire du PSC1 (remplace AFPS) et figurer parmi les 20 meilleurs candidats à l'entrée en formation suite à 3 épreuves :

- entretien de motivation d'une durée de 20 mn, à partir du CV et de la lettre de motivation manuscrite fournis avec le dossier d'inscription

- 1 écrit d'une durée de 2h où le candidat doit exposer une problématique vécue issue de son expérience dans le domaine des sports de nature : capacités d'analyse et de synthèse au regard d'une problématique, culture des sports de nature, qualité de l'expression écrite

- 1 oral collectif à propos d'un cas concret de médiation : capacités d'écoute, de compréhension, à tenir un rôle au service d'un groupe, à faire des propositions constructives et à négocier

Dossier d'inscription

Coût de la formation et de l'Hébergement

Document informatif sans valeur contractuelle

	TARIF CONCERNANT LA FORMATION
Frais pédagogiques	**Tarif de la formation : 8050 €** **Tarif « financement individuel » : 5600 €**
Frais administratifs de dépôt de dossier	**20,00 €uros**

HEBERGEMENT

(Hébergement en pension complète en chambres de 3 ou 4 lits)

L'hébergement est possible au CREPS, mais le nombre de places est limité.

☞ Priorité sera donnée aux candidats qui ont déclaré dès l'inscription leur intention d'être hébergés et qui s'engagent sur la durée complète de la formation.
Parmi ces candidats prioritaires, l'éloignement du domicile habituel et la possession d'un moyen de locomotion seront pris en compte.

☞ En cas d'impossibilité, des solutions externes seront recherchées.

***NB** : Le CREPS se réserve le droit d'exclure tout stagiaire dont le comportement ne serait pas satisfaisant*.

☞ **TARIFS** :

Pension complète hors forfait (par jour)	**31,50 €**
Pension complète forfait 3 jours ou plus (par jour)	**29,00 €**
Repas seul	**8,75€**
Repas seul /jour(+ de 3 jours/semaine)	**7,45 €**

***Pendant la formation** : les frais de pension complète ou de demi-pension doivent être réglés en début de mois.*

NB POUR LES CANDIDATS SOUHAITANT ETRE HEBERGES : PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, L'INTERNAT DEVRA ETRE LIBERE. UNE SOLUTION INDIVIDUELLE SERA ETUDIEE AVEC LES STAGIAIRES EN FORMATION A CES PERIODES.